

27/09/2007

RAPPEL

Intégration des jeunes dans nos cabinets

Convention de partenariat avec l'Institut Limayrac

Chère Consoeur, Cher Confrère,

Le Croec vient de signer une convention de partenariat privilégié avec l'Institut Limayrac « **Ensemble vers les métiers de l'expertise comptable, du conseil et de l'audit** ».

L'objectif de cette convention est de permettre, en amont de l'intégration des jeunes dans le cadre du DCG, anciennement DECF (stage obligatoire de 8 semaines réparties de mi-juin à mi-juillet en DCG1 et DCG2), de mettre en place un système de parrainage qui, dès le démarrage des études, pourrait permettre une immersion dans le cabinet.

Ainsi, vous pourrez choisir à partir d'un fichier de jeunes volontaires où seront présentés leur curriculum-vitae et leur motivation, un filleul que vous accueillerez dans votre cabinet à raison d'une ½ journée par mois et à qui vous expliquerez le mode de fonctionnement d'un cabinet.

Ce parrainage permettra d'optimiser le stage en cabinet prévu dans la formation.

Pour faciliter la mise en relation du tandem parrain / filleul, nous vous remercions de bien vouloir joindre à votre réponse la fiche ci-jointe (présentation succincte de votre cabinet : effectif, type de dossiers traités ...), qui permettra aux étudiants d'avoir une visibilité de votre cabinet et contribuera à optimiser la mise en relation.

Restant à votre disposition,

Veillez croire, Chère Consoeur, Cher Confrère, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

A. GIVANOVITCH
Président

NB : ce rappel ne concerne bien évidemment pas les 9 cabinets qui ont répondu à notre premier envoi du 30/07/2007.